Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Règle... de trois !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229962

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'absence de témoignages précis chez ceux qui disent que l'on en prend une de temps en temps ; nul doute que le récit très circonstancié de la prise de celle de 1562 lui eût fait plaisir.

Nulle part, Forel ne fait mention de la malédiction légendaire lancée par les Juifs contre les anguilles du Léman. En revanche, il nous rapporte une autre légende courante aux XVe, XVIe et XVIIe siècles : l'évêque de Lausanne, Guillaume de Champvent (1274-1302), blessé par des anguilles, aurait maudit ce poisson et l'aurait à jamais expulsé du lac Léman. Il semble bien que Bonivard n'a pas eu connaissance de cette légende qui avait pourtant cours de son temps et qui n'est pas si différente, dans son essence, de celle qu'il nous donne.

En terminant, disons quelques mots pour expliquer la rareté des anguilles dans le Léman. Ce poisson ne peut se reproduire qu'en mer et même plus spécialement que dans la mer des Sargasses. Pour qu'un lac puisse en posséder naturellement, il faut donc qu'il communique facilement avec la mer. Or, il y a la perte du Rhône, à Bellegarde, qui empêche les jeunes anguilles de remonter jusqu'au Léman, à moins de crues tout à fait exceptionnelles ; la présence sporadique et exceptionnelle d'une ou deux anguilles peut s'expliquer ainsi. Pourtant, il paraît plus vraisemblable que ces quelques rares spécimens aient passé du lac de Neuchâtel au Léman par le canal de Pompaples et, plus tard, par celui d'Entreroches. En tout cas, c'est par cette voie que la lotte entra dans notre lac, à la fin du XVIIe siècle ; ce qui, entre parenthèses, vient confirmer Bonivard qui notait l'absence des « mousteilles » à Genève à son époque. Aujourd'hui, si l'on rencontre plus fréquemment des anguilles dans le bassin lémanique, cela est dû à une importation artificielle ou accidentelle, comme le dit Forel, qui montre comment des anguilles, importées dans l'étang de la tuilerie de Fernex, passèrent au lac où l'on en prit une vingtaine de 1866 à 1875. Voilà qui prouve que l'eau du Léman ne tue pas impitoyablement les anguilles, comme le croyait le brave Bonivard et beaucoup de ses contemporains.

Règle... de trois !

La vie d'un homme est déterminée par trois femmes : celle qui, embryon, le porte : celle qui, jeune homme, le transporte, et celle qui, vieillard, le supporte !

Le printemps fleuri
sourit à tous, les 28 et 29 avril, à

CHAMPLAN

On y chante - On y rit - On y danse - On applaudit le théâtre populaire

C'est la 3e Journée
valaisanne des Patois

Cars depuis Sion